

Extrait du registre des délibérations

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 13 avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi sept avril, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°34-2023-04-13

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Philippe DELBARRE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Guy LAMBERT, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Lucien LABASQUE, M. André LELEU, M. Bernard TASSART, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHE, M. Alain MACQUINGHEN, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

Mme Marylise THILLIEZ à M. Marc DEMOLLIENS
Mme Ludivine MOREAU à Mme Nicole DARQUES
M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE
Mme Maryse BEAUSSE à Mme Anita THOMAS

Etaient remplacés :

M. Jean-Claude RETAUX par M. Christian PRUVOST
M. Dominique PAQUES par M. Bruno DUMONT
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etait absent :

M. André BAHEUX

Secrétaire de séance : M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	44
Excusés avec pouvoir à un titulaire	4
Remplacés par un suppléant	3
Excusé	0
Absent	1
Nombre de votes	51

Délibération n°34-2023-04-13

Objet : Motion contre la mise en place d'un « facteur guichetier » et la modification des horaires à la poste de Samer

Dans le cadre du contrat de présence postale territoriale 2020/2022, il avait été décidé de fermer le lundi le bureau de poste de Desvres et le mercredi celui de Samer. Les maires de Desvres et de Samer avaient émis lors de leur conseil municipal, un avis défavorable à la proposition de réduction de temps d'ouverture au public et une motion avait été déposée en 2021 par le Conseil Communautaire contre ces fermetures.

Aujourd'hui, la Direction Régionale Nord-Pas-de-Calais a décidé de modifier les horaires d'ouverture de la poste de Samer. Ainsi, les horaires d'ouverture seraient les suivants : du lundi au samedi de 9h à 12h. De plus, elle souhaite passer le bureau de poste en « facteur guichetier » qui ne remplirait pas les mêmes tâches que l'agent d'accueil actuel.

Le 06 mars, le conseil municipal de la commune de Samer a décidé :

- de refuser les nouveaux horaires d'ouverture
- de proposer une ouverture du lundi au samedi de 8h à 13h
- de s'opposer à la mise en place d'un « facteur guichetier » et de maintenir le poste de l'agent actuel.

Monsieur le Président de la CCDS souhaite apporter son soutien contre la suppression même partielle du service public.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver cette motion.

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Desvres, le 13 avril 2023

Le secrétaire de séance


Vincent LACHERE


Le Président
Claude PRUDHOMME